

**BUDGET ANNEXE
« PREVENTION ET GESTION DES
DECHETS »**

**RAPPORT DE PRESENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°1**

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.2 La dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1	8
5. La section d'investissement du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	9
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	9
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	10

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe « prévention et gestion des déchets est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative n°1 permet également d'ajuster les prévisions de dépenses pour les aligner aux besoins mis à jour pour le derniers mois 2024 et d'actualiser les autorisations d'engagement et de programme de la Métropole. Sans modifier les grands équilibres définis dans le budget primitif 2024, elle traduit la continuité de l'action de la Métropole.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +0,11 M€ en section de fonctionnement.
- ✓ +7,93 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + BS 2024	Proposition DM 2024	Total après DM 2024
Section de fonctionnement	516,74	0,11	516,85
Section d'investissement	83,68	7,93	91,61

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024		Evolution 2023 / 2024	
		avant DM	après DM	en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	459,01	476,32	476,43	0,11	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	422,87	458,15	450,85	-7,29	-2%
Epargne de gestion courante (EBG)	36,13	18,17	25,58	7,41	41%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	7,9%	3,8%	5,4%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,00	0,03	30,00	0,00	0%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	6,31	5,42	4,97	-0,45	-8%
Résultat exceptionnel large	-6,31	-5,39	-4,94	0,45	-8%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	29,82	12,78	20,64	7,86	61%
Taux d'épargne de gestion	6,5%	2,7%	4,3%		
<i>Recettes réelles</i>	459,01	476,35	476,46	0,11	0%
<i>Dépenses réelles</i>	431,93	465,41	457,67	-7,74	-2%
Epargne brute (EBE)	27,08	10,93	18,79	7,86	72%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	5,9%	2,3%	3,9%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	29,56	8,15	20,35	12,20	150%
Epargne nette (ENE)	-2,48	2,78	-1,56	-4,34	-156%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-0,5%	0,6%	-0,3%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	97,11	69,16	50,25		
Capacité dynamique de désendettement	3,6	6,3	2,7		

Les ajustements proposés à la décision modificative font apparaître une quasi stabilité des recettes et une diminution de la prévision des dépenses de gestion courante dans un contexte où les révisions des prix des nouveaux marchés publics ont un impact moins important que prévu. Cet effet ciseau entraîne ainsi une reconstitution du taux d'épargne de gestion courante passant de 3,8% au budget voté 2024 avant DM à 5,4% après DM et du taux d'épargne brute passant de 2,3% au budget voté avant DM à 4% après DM.

L'épargne nette est en recul à -0,3% contre 0,6% avant la décision modificative n°1, sous l'effet de l'inscription de crédits dédiés au remboursement anticipé d'emprunts. Le remboursement progresse ainsi de 8,15 M€ à 20,35 M€ à l'issue de la décision modificative. Cependant, la capacité de désendettement diminue de manière significative passant de 6,3 années à 2,6 années après DM. Cette stratégie poursuivie par la Métropole permet ainsi au budget annexe « prévention et gestion des déchets » d'augmenter sa capacité à investir dans les années à venir pour assumer les importants projets d'investissement planifiés.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »

	Stock de dette au 31/12/2023 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2024 (b)	Provision pour emprunt obligataire en 2024* (b')	Emprunt prévisionnel budget 2024 avant DM	Emprunt prévisionnel budget 2024 après DM (c)	Variation DM de l'emprunt prévisionnel	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024 (a)-(b)+-(b')+(c)
Volume	69 156 K€	20 349 K€	1 442 K€	0 K€	0 K€	0 K€	50 249 K€

* Les provisions pour emprunt obligataire correspondent à des crédits exécutés mais sans impact sur l'encours restant dû.

Grace à l'autofinancement issu des ajustements opérés au budget supplémentaire et à la décision modificative, le recours à l'emprunt est nul et des crédits sont inscrits en faveur d'un remboursement anticipé d'emprunt. Cela entraîne une baisse du stock de la dette au 31 décembre 2024 de -27 %. Le stock de dette prévisionnelle au 31 décembre 2024 devrait s'établir à 50,25 M€ contre 69,16 M€ au 31 décembre 2023.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « prévention et gestion des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BS 2024	Variation des crédits de paiements DM 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après DM 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Prévention, réduction à la source et réemploi	PREVENTION REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI GESTION MDTURE 2020-26	6 418 K€	2 116 K€	950 K€	500 K€	450 K€	55%
	PREVENTION REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI PROJET 2020-26	5 000 K€	1 072 K€	1 050 K€	-200 K€	1 250 K€	67%
	SOUS-TOTAL	11 418 K€	3 188 K€	2 000 K€	300 K€	1 700 K€	60%
PRE-COLLECTE, COLLECTE	PRE-COLLECTE, COLLECTE GESTION MDTURE 2020-26	102 117 K€	38 784 K€	9 870 K€	205 K€	10 075 K€	58%
	PRE-COLLECTE, COLLECTE PROJET 2020-26	102 970 K€	11 038 K€	4 340 K€	-2 890 K€	1 450 K€	16%
	SOUS-TOTAL	205 087 K€	49 822 K€	14 210 K€	-2 685 K€	11 525 K€	37%
TRAITEMENT RECYCLAGE ET VALORISATION	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION GESTION MDTURE 2020-26	52 941 K€	14 243 K€	4 768 K€	-597 K€	4 171 K€	44%
	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION PROJET MDTURE 2020-26	174 724 K€	13 318 K€	8 718 K€	-875 K€	7 843 K€	17%
	SOUS-TOTAL	227 665 K€	27 561 K€	13 486 K€	-1 472 K€	12 014 K€	23%
LOGISTIQUE		300 K€		115 K€		115 K€	77%
NUMERIQUE		5 000 K€		793 K€		793 K€	32%
PARC AUTOMOBILE		32 000 K€		15 688 K€	-410 K€	15 278 K€	97%
	SOUS-TOTAL	37 300 K€	0	16 596 K€	-410 K€	16 186 K€	88%
	TOTAL	481 470 K€	80 571 K€	47 949 K€	-4 267 K€	43 682 K€	36%

Les ajustements proposés en dépenses d'équipement s'établissent à - 4 267 K€ portant ainsi le volume des crédits de paiement à 43 682 k€.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM n°1	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Recettes réelles	459,01	476,35	0,11	476,46	0,02%
Recettes de gestion courante	459,01	476,32	0,11	476,43	0,02%
013 - Atténuations de charges	1,16	1,30	0,00	1,30	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21,50	26,56	0,00	26,56	0,00%
73 - Impôts et taxes	413,64	431,62	0,00	431,62	0,00%
74 - Dotations et participations	14,59	14,24	0,00	14,24	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	8,12	2,60	0,11	2,71	4,27%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,03	0,00	0,03	0,00%
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels		0,03		0,03	0,00%
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)					
Recettes d'ordre	0,35	0,37	0,00	0,37	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,35	0,37	0,00	0,37	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00%
Total recettes de fonctionnement	459,36	476,72	0,11	476,83	0,02%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	10,25	40,02		40,02	0,00%
Total recettes de fonctionnement cumulées	469,61	516,74	0,11	516,85	0,02%

Les ajustements proposés pour les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 0,11 K€ correspondant à des débits et pénalités.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM n°1	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Dépenses réelles	431,93	465,41	-7,74	457,67	-1,66%
Dépenses de gestion courante	422,87	458,15	-7,29	450,85	-1,59%
011 - Charges à caractère général	293,72	328,42	-11,14	317,28	-3,39%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	126,65	128,06	3,96	132,02	3,09%
014 - Atténuations de produits					
65 - Autres charges de gestion courante	2,50	1,67	-0,12	1,55	-7,20%
Autres dépenses de fonctionnement	9,05	7,27	-0,45	6,82	-6,19%
66 - Charges financières	2,81	1,85	0,00	1,85	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	6,15	1,17	-0,45	0,72	-38,46%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,10	4,25	0,00	4,25	0,00%
Dépenses d'ordre	24,01	23,99	0,00	23,99	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99	0,00	23,99	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total dépenses de fonctionnement hors virement	455,93	489,41	-7,74	481,66	-1,58%
023 - Virement à la section d'investissement	13,68	27,33	7,86	35,19	28,74%
Total dépenses de fonctionnement	469,62	516,74	0,11	516,85	0,02%

Il est proposé de voter des ajustements de dépenses en fonctionnement à hauteur de **0,11 M€**, soit une hausse de +0,02% par rapport au budget voté 2024 avant DM.

Les dépenses de gestion courantes, diminuent, quant à elles, de **7,29 M€** correspondant notamment à une baisse des charges à caractères générales pour un montant de **11,14 M€** résultant d'une part de la mutualisation des marchés publics de collecte et de traitement sur l'ensemble du territoire métropolitain et, d'autre part, des indexations économiques liées à la révision des prix des marchés publics en deçà des prévisions initiales établies lors du budget primitif.

Afin d'équilibrer ce projet de décision modificative une augmentation de **+7,86 M€** du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est proposée. Cette augmentation se traduit à la fois en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM n°1	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Dépenses réelles	68,28	56,10	7,93	64,03	14,1%
Dépenses d'équipement	37,33	47,95	-4,27	43,68	-8,9%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	30,95	8,15	12,20	20,35	149,7%
16 - Emprunts et dettes assimilées	30,95	8,15	12,20	20,35	149,7%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	4,93	11,84	0,00	11,84	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,35	0,37	0,00	0,37	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	11,46	0,00	11,46	0,0%
Total dépenses d'investissement	73,21	67,93	7,93	75,87	11,7%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		15,74		15,74	0,0%
Total dépenses d'investissement cumulées	73,21	83,68	7,93	91,61	9,5%

Les ajustements des dépenses d'investissement s'établissent à + 7,93 M€, soit une hausse de 9,5% par rapport au budget voté 2024 avant DM.

Il est proposé un ajustement de crédits de - 4,27 M€ portant ainsi le montant des dépenses d'équipements à 43,68 M€ contre 47,95 M€, liées à l'avancée des projets en cours du budget « prévention et gestion des déchets ».

A l'instar de 2023, il est prévu à la décision modificative le remboursement anticipé d'emprunts à hauteur de 12,20 M€, portant le remboursement du capital de la dette à 20,23 M€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM n°1	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Recettes réelles	22,38	20,89	0,08	20,96	0,4%
Recettes d'équipement	1,18	2,06	0,00	2,06	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	1,18	2,06	0,00	2,06	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	0,0%
Recettes financières	21,20	18,83	0,08	18,90	0,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2,83	3,09	0,00	3,09	0,0%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		15,74	0,00	15,74	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	18,37	0,00	0,00	0,00	0,0%
27 - Autres immobilisations financières					
024 - Produit des cessions d'immobilisations			0,08	0,08	100%
Recettes d'ordre	28,59	35,46	0,00	35,46	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99	0,00	23,99	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	11,46	0,00	11,46	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	50,98	56,34	0,08	56,42	0,1%
021 - Virement de la section de fonctionnement	13,68	27,33	7,86	35,19	29%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	8,55				
Total recettes d'investissement	73,21	83,68	7,93	91,61	9,5%

Une augmentation des recettes réelles d'investissement de +0,08 M€ relative à des opérations de cessions est proposée, portant ainsi le montant des recettes réelles à 20,96 M€ pour 2024.

Afin d'équilibrer ce projet de décision modificative une augmentation de 7,86 M€ du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est inscrite.